

Notre site internet
www.theatrewallon.be

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE
P205040



BULLETIN WALLON

88ème ANNEE

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATIONS

Prix du numéro : 1,50 €

N° 350 Février 2018

5			2					
	8	7	3				9	5
		6		9			7	1
9	6			1	4			
	2		6	3	9		4	
			5	2			6	9
7	4			8		9		
8	9				6	7	1	
					2			3

Pas de parution
En juin et juillet



Expéditeur : Pierre Habets - Rue Gérard Wilket, 23 - B 4672 SAINT-REMY

Tél.- fax : 04/387.50.71. ou par courriel : habets_pierre@voo.be

Lisse dè contenou

RÔDJE DJÔTE À PÔMES ET NEURÈS TRIPES	3
FÊTE AUX LANGUES DE WALLONIE 2018 - APPEL À PROJETS	4-6
PROGRAMME DES RENCONTRES PROVINCIALES	7
Agenda des spectacles	8-9
Concours de néologismes – les Noûmots	10-11
Anonces	12-13
Marionnettes	14
Adresses utiles	15-16

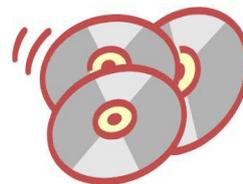
Vous êtes peut-être à la recherche, d'une grammaire, d'une B.D, d'un disque ancien, d'un C.D., d'un recueil de poésies, d'un livre...
tout cela en wallon et vous ne les trouvez pas (ou plus) dans le commerce



La Boutique des Amis du Trianon

Dispose peut-être de ce que vous cherchez

Renseignements : Anne-Marie COLLETTE
Avenue Destenay 4/91 à 4000 Liège - Tél : 0478 / 42 14 60



Vous avez des activités en wallon prévues dans les mois à venir, vous voulez publier un article, vous avez des idées d'amélioration pour le bulletin wallon,

...

Vous pouvez me contacter : le soir et le week-end : 04/342 99 28—0486/039 639

Par mail, 7 jours sur 7, 24h sur 24 : bulletinwallon @outlook.be

Au plaisir de vous lire,

Sabine

Avis aux abonnés

Le coût de notre administration ne fait malheureusement que d'augmenter, (frais téléphonique et postaux, imprimeur etc...) cela nous oblige à revoir le taux de nos cotisations.

La participation individuelle passera à 15€ l'année civile

La participation des cercles dramatique, littéraire et autres passera à 30€ l'année civile.

Les envois à l'étranger passeront à 30€ l'année civile.

Le bulletin au numéro passera à 2€ le numéro.

Ces nouvelles dispositions seront d'application au 1^{er} janvier 2018.

Merci de votre compréhension.

La Fédération

RÔDJE DJÔTE À PÔMES ET NEURÈS TRIPES

Ingrédients:

- Ine bele rôdje djôte hâtcheye
- Deus belès pômes Golden pèleyes et lavèyes còpées è hûtes bokèt
- On kwârt di kilog d'lârdons fougâts
- Ine èchalôte hatcheye
- Deus beles pèces d'neure tripe còpées è rondeles
- 50 gr di rossê souke
- Trous cuyîres di vinèke di frimbwèze
- On kg d'krompîres pèleyes et laveyes copés è cûbes
- On p'tit vere di rôdje portô
- On vere d'èwe
- On brin di thym
- Treus foûyes di lôrier
- Sé, peûvre, nwê d'muscâde

Prèparâtion:

D'vint ine cocote, fé sower tôt l'apareye , avou l'nokete di boûre fondou, l'èchalote hatcheye, lès lârdons et arozé d'vinèke et d'èwe

Mahî d'tins in tins avou ine grande cuyire di bwè, râdjouter l'souke d'tins in tins , et lehi cûre deus'treus heûres à dou feu

Mete l'neure trîpe d'vint l'cocote on kwârt d'heûre à l'avance



FÊTE AUX LANGUES DE WALLONIE 2018

APPEL À PROJETS

1. Cadre général

Le présent appel à projets vise à soutenir des activités de sensibilisation aux langues régionales endogènes organisées dans le cadre de la 4^e édition de la « Fête aux langues de Wallonie » (12-19 mai 2018). Cette opération festive, créée en 2015 avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a notamment pour objectif de développer l'intérêt suscité par ces langues – wallon, picard, gaumais, bruxellois, etc. – auprès de nouveaux publics, en particulier la jeunesse.

Un label, une publicité spécifique et un montant de 500€ (cinq cents euros) seront octroyés à 12 projets sélectionnés en fonction des critères et de la procédure décrits ci-dessous. Un soutien complémentaire de 100€ (cent euros) sera accordé aux 5 projets les mieux classés parmi les projets retenus.

2. Critères de recevabilité et d'évaluation

Pour être recevable, les projets proposés doivent :

1. se dérouler ou trouver un point d'ancrage durant la semaine du 12 au 19 mai 2018 ;
2. être organisés sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
3. ne pas bénéficier déjà d'un soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
4. viser une sensibilisation de la jeunesse aux langues régionales endogènes;
5. être le fruit d'une collaboration entre plusieurs partenaires (deux minimum), dont un au moins ne développe pas d'activités en lien direct avec les langues régionales endogènes (exemples : une école, une bibliothèque, une librairie, un musée, un centre culturel, un cinéma, une association de commerçants, un comité de quartier, ...);

être adressés pour le **15 février 2018** au plus tard, la date du courriel faisant foi, au Service des langues régionales endogènes (alix.dassargues@cfwb.be); le courriel de candidature sera accompagné du formulaire *ad hoc*, dûment complété (voir formulaire annexé au présent appel et également disponible sur simple demande auprès du Service des langues régionales endogènes) ; les dossiers incomplets seront jugés irrecevables.

1 Les projets déposés seront évalués en fonction des critères suivants :

1. public(s) visé(s) : public préscolaire, public scolaire et/ou adultes en lien avec ces publics (instituteurs, professeurs, puériculteurs, gardiens d'enfants, animateurs, parents ...);
2. nombre et type de partenaires impliqués ;
3. originalité, innovation ;
4. caractère « exemplaire » (projets reproductibles, susceptibles de servir de modèle ou de bonne pratique en matière de sensibilisation et/ou d'éveil du jeune public aux langues régionales, ...);

documentation ou matériel mobilisé et/ou généré par le projet (photos, vidéos, documents, méthodologie, ...).

3. Procédure de sélection

Les projets déposés seront soumis au cours de la 2^e quinzaine du mois de février 2018 à l'avis d'un Comité de sélection composé de membres du Conseil des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'experts désignés par ces mêmes membres.

Le Comité de sélection établira la liste des projets recevables et choisira parmi ceux-ci, en fonction des critères formulés *supra*, au maximum 12 projets répartis comme suit :

2 projets développés sur le territoire de la province de Brabant

4 projets développés sur le territoire de la province de Hainaut (deux concernant le picard, deux concernant le wallon)

2 projets développés sur le territoire de la province de Liège

2 projets développés sur le territoire de la province de Namur

2 projets développés sur le territoire de la province de Luxembourg.

La décision motivée du Comité de sélection sera communiquée par courriel, en date du 1^{er} mars 2018, aux promoteurs des projets déposés.

4. Obligations des bénéficiaires

Le montant du soutien octroyé s'élève, par projet, à 500€ (cinq cents euros). Les promoteurs des projets sélectionnés s'engagent à :

adresser par courriel (alix.dassargues@cfwb.be) **au plus tard le 19 mai à 10h00** un visuel, une photo ou une vidéo illustrant l'activité réalisée grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

assister le **19 mai 2018** à Namur (Abattoirs de Bomel) à la journée de clôture de la Fête aux Langues de Wallonie ;

encourager le(s) partenaire(s) et les participants de leur projet à assister le **19 mai 2018** à la journée de clôture de la Fête aux Langues de Wallonie ;

remettre **pour le 30 juin 2018 au plus tard**, les documents (factures, déclarations de créance, ...) permettant de justifier la somme allouée ainsi qu'une réponse au formulaire d'évaluation qui lui sera adressé dans le courant du mois de juin par le Service des langues régionales endogènes.

Un montant complémentaire de 100€ (cent euros) sera accordé aux cinq projets les mieux classés parmi les projets sélectionnés. Les promoteurs de ces projets s'engagent à :

être présents, accompagnés par leur(s) partenaire(s) et des représentants du jeune public impliqué par leur projet, à la journée de clôture de la Fête aux Langues de Wallonie organisée le **19 mai 2018** à Namur (Abattoirs de Bomel) ;

présenter au public rassemblé à l'occasion de cette journée un aperçu de l'activité réalisée (8 minutes maximum).

Formulaire de candidature page suivante

APPEL À PROJETS – FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Identification du promoteur du projet :

Nature juridique : (asbl, personne physique, fondation, école, bibliothèque, librairie, centre culturel, etc.) : _____

Représentant(e) pour le projet : M./Mme _____

Courriel : _____

Téléphone fixe: _____

Portable : _____

Adresse administrative : _____

Partenaires (dénomination et nature juridique de chaque partenaire)

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

(...)

Projet

Titre du projet/de l'activité		
Lieu précis (adresse complète)		
Dates / horaire précis : jour(s) et heures de début et de fin		
Descriptif synthétique (1page A4 MAXI-		
Objectifs		
Public(s) cible(s)		
Budget prévisionnel (budget total du pro-		
Inventaire des postes à financer sur les-		
PAF (le cas échéant)		
Autres subsides sollicités		
Autres recettes escomptées		
Le public doit-il effectuer une réservation		

PROGRAMME DES RENCONTRES PROVINCIALES D'ART THEATRAL WALLON CALENDRIER- HORAIRE DE MARS 2018

Samedi 3 mars 2018 à 20 heures.

Salle le Mic-Mac, Rue G Wauthier, 1 à 4280 CRAS AVERNAS

LI TROUP ABARONNAISE interprète «**LI SCOLE AS SOTREYES**»,
de Christian DERYCKE adaptation en wallon liégeois de Jean THOUNE

Samedi 10 mars 2018 à 19h45.

Salle Saint-Christophe, Rue du Bailly à 4360 BERGILERS.

LES CLAPTEUS interprètent «**LI PARC A BADJAWES** »,
de Jean-Pierre YANS

Samedi 17 mars 2018 à 20 heures. – sous réserve de confirmation en janvier 2018

Salle du Cercle Paroissial, Rue Robert, 18 à 4340 OTHEE.

LES CIS D'OTEYE interprètent «**TITRE A CONFIRMER**»,
Contact : Nadine SALMON 04/226.27.47

Samedi 24 mars 2018 à 19h30.

Salle de la Ligne Droite, Rue A. LUCAS, 3 à 4672 SAINT-REMY

LA SAINT - REMOISE interprète «**FEUME PO FEUME** »,
de Jean-Luc DERWA

Contact : Pierre HABETS 04 /387.50.71



Les Amis du Trianon aident leur Théâtre, Soutenez-les !
Devenir membre des Amis du Trianon, c'est faire vivre votre Théâtre.
La cotisation annuelle est fixée à 8 € minimum.

A payer sur le compte : BE20 0689 0666 1956

ATWT : Rue Surlet, 20 - 4020 Liège.

Pour tous renseignements,
contacter uniquement : Mr René MASSART
Responsable de la gestion des cotisations

GSM : 0475 314 687

Ou par e-mail : rene.massart@skynet.be

Merci de votre soutien, le comité des Amis du Trianon.

- Ci qu' n' a nin lès deûs minmes solés, c' èst qu' èst roûvis' ou bin pèté.

Celui qui n'a pas deux chaussures identiques, c'est qu'il est distrait ou ivre.

- I s' pinse tofér on fleûr d' ovrî, li ci qui n' vout pus fé s' mèstî.

Il se considère comme un ouvrier modèle, celui qui ne veut plus exercer son métier.

P-H. THOMSIN

Agenda des spectacles

<p>Vendredi 2 février 2018 à 20 h Vendredi 9 février à 20 h Samedi 10 février à 20 h Dimanche 11 février à 14 h 30</p>	<p style="text-align: center;">MELEN cercle Concordia Les Amis Réunis de Mélen prése,tent Lès èstènés opérette de Jaminet et Bolland Rés. 04 377 25 91</p>
<p>Samedi 3 février 2018 à 19h30 Dimanche 4 février à 14h30</p>	<p style="text-align: center;">LIEGE Théâtre du TRIANON Rue Surlet 20 « On fi d'trop' » de Nicole Goffart Rés.: 04 342 40 00 du mercredi au vendredi de 12 à 17 h.</p>
<p>Samedi 3 février à 19 h 30 Dimanche 4 février à 14 h</p>	<p style="text-align: center;">MALMEDY (Chôdes) Route du Barrage 68 La Royale Etoile Wallonne Va-st-î r'trover de L.Freson Rés. 080 33 77 59</p>
<p>Samedi 17 février 2018 à 19h30 Dimanche 18 février à 14h30</p>	<p style="text-align: center;">LIEGE Théâtre du TRIANON Rue Surlet 20 « P.P.S. » de Paul Bolland, d'après Camoletti Rés.: 04 342 40 00 du mercredi au vendredi de 12 à 17 h.</p>
<p>Dimanche 25 février 2018 à 15 h</p>	<p style="text-align: center;">OPPAGNE Rue Wenin 7 Les Echos de la Pierre Bayard « Qu'ènn'è pinse Monsigneûr ? » de Deryck et J.Thoune Rés.: J.Ludwig 0472 47 43 87</p>
<p>Dimanche 25 février 2018 à 15 h Samedi 3 mars 2018 à 20 h</p>	<p style="text-align: center;">CRAS AVERNAS Salle Mic-Mac Rue G.Wauthier Li Troup Abaronnaise « Li sole às sot'rèyes » de Rés.: A.Hella : 0495 85 56 29</p>
<p>Vendredi 2 mars 2018 à 20 h Samedi 3 mars à 20 h. Dimanche 4 mars à 14h45</p>	<p style="text-align: center;">VILLERS L'EVEQUE au Patronage rue G.Lemeer 30 Lès Badjaves de Fooz « Pète qui hèye » de Joffo et J.Radoux Rés.: Nelly Nathalis : 0476 91 92 56</p>
<p>Samedi 3 mars 2018 à 19h30 Dimanche 4 mars à 15 h</p>	<p style="text-align: center;">LONCIN Rue de Jemeppe 45 Li Tèyâte dèl Clignète « Li Bâbinème » de Y.Stiernet et R.Ruwet Rés.: M.Ledouble : 04 263 68 75 ou 0472 78 54 04</p>

<p>Samedi 3 mars 2018 à 20 h Vendredi 9 mars à 20 h Dimanche 11 mars à 15 h Samedi 17 mars à 20 h.</p>	<p>SOMME-LEUZE L'Essor de Somme-Leuze « Vola l'nouk » de Ch.Deryck et Y.Stiernet Rés.: 0474 50 78 73</p>
<p>Samedi 3 mars 2018 à 17 h.</p>	<p>Cafétéria du Théâtre du TRIANON Radjoû avou Mélissa Wéber et Sébastien Mancinelli Assiette fromage: 13 € ou assiette froide :12 € Rés. repas.:avant le 25 février au 04 342 40 00</p>
<p>Vendredi 2 et Samedi 3 février 2018 à 19h30' Dimanche 4 et Samedi 10 février 2018 à 14h30'</p>	<p>REMICOURT—Centre culturel, rue Haute, 25 « Ine bèle garce » Opérette de Paul DEPAS (livret-musique) et Lambert LEMAIRE Rés : M. FESTERS-DETHIER : 0477/19 09 86 de 15 à 19h</p>
<p>Les samedis 10-17-24 mars à 20h Le dimanche 11 mars à 15h</p>	<p>Houtain Salle Les Montagnards Les Djoyeûs Lurons Li clapant trézôr de G.Vesters Rés: 04/286 24 73</p>
<p>Vendredi 2, samedi 3 mars à 20h Dimanche 4 mars à 14h45</p>	<p>Villers L'Evêque - Patronage Rue Gustave Lemeer 30 Les Badjawes di Fooz Pète qu'i Hèye de Jean RADOUX Rés : N. Nathalis: 0476/ 91.92.56</p>



Le site web de la Fédération Culturelle Wallonne de Liège
www.theatrewallon.be

Personne ressource :
Francis Roelandt Rue Joseph Wauters 8 à 4520 Wanze
info@theatrewallon.be

Tél: 085 25 25 02 - GSM: 0479 80 76 26

Concours de néologismes – les Noûmots

Des mots pour dire la Wallonie d'aujourd'hui

□ Note d'orientation :

Pourquoi créer de nouveaux mots dans une langue régionale ?

Une langue, pour que son avenir soit assuré, doit être employée dans les secteurs où se joue l'avenir de la société. Cela présuppose que son vocabulaire soit adapté à ces secteurs et s'enrichisse de nouveaux mots pour désigner des réalités nouvelles.

Les langues régionales de la Wallonie ne sont plus adaptées à certains domaines de la vie sociale et doivent emprunter de nombreux termes au français (ou à l'anglais). Il est loin le temps où le français empruntait au wallon, par exemple dans le vocabulaire de la mine. Comme toute langue, le wallon, le picard, le gaumais et le champenois disposent des ressources nécessaires pour s'adapter à la réalité contemporaine. Mais il convient de créer, dans ces langues, des mots qui disent cette réalité.

Comment créer de nouveaux mots dans une langue régionale ?

1. Nouveaux mots et nouveaux sens¹

¹ La quasi-totalité des exemples qui illustrent ce point ont été retenus par le jury parmi les meilleures créations du concours « Noûmots » de la Fête aux langues de Wallonie 2015.

La création de nouveaux mots dans une langue peut se faire de diverses manières. Schématiquement, on peut distinguer des néologismes de forme et des néologismes de sens.

Les néologismes de sens consistent à donner un sens nouveau à un mot existant. Au départ du nom féminin *clignète* qui signifie « clin d'oeil », on peut proposer une nouvelle acception, comme « émoticône », en référence au clin d'oeil représenté par l'émoticône. La forme du mot *clignète* n'est pas modifiée, mais sa signification est élargie. Un autre exemple est le nom *djërmon* (*djârmon*, etc.) qui désigne initialement le « germe » (d'une plante), mais qui se voit doté d'un nouveau sens : « start-up ; jeune pousse ».

Les néologismes de forme sont des mots créés au départ de divers procédés formels. Parmi ceux-ci, les plus fréquemment utilisés sont les préfixations et les dérivations. Au départ d'un mot existant, on ajoute un préfixe ou un suffixe. Ainsi, à partir du nom *mantche* « manche », on peut créer le verbe dérivé *amantchi* (*èmantchi*, etc.), littéralement « em-manch-er ». Mais aussi *amantcheûre* (*èmantcheûre*, etc.), littéralement « em-manch-ure ».

Un autre mode de création consiste à associer deux mots existants en une nouvelle unité lexicale. Ainsi *guigne-djins*, littéralement « épie-gens », pour désigner des caméras de surveillance. Ou *moute vôte* (*mousse vôte*, *mostère vôte*, etc.), littéralement « montre-chemin » pour désigner le GPS. Le procédé peut aller jusqu'au mot-valise. Concours de néologismes – les Noûmots

Certaines créations combinent plusieurs des procédés décrits ci-dessus. Par exemple, le nom *zûna*, pour désigner le buzz (*fé do zûna*). On part du verbe *zûner* « émettre un bourdonnement », auquel on ajoute le suffixe *-a* (néologie formelle) et on modifie le sens initial du verbe (néologie sémantique), qui s'applique alors au « bruit » créé sur les réseaux sociaux, dans les médias, etc. Ou encore le néologisme *ègurnièdje* « archivage électronique ». On part du nom *gurnî* « grenier », auquel on ajoute le préfixe *è-* (« en- ») et le suffixe *-èdje* (« -age », néologie formelle). Le néologisme ainsi créé, littéralement « en-grenier-age » se distingue du sens initial du nom *gurnî* (néologie sémantique) et s'applique maintenant à l'archivage électronique des documents (lesquels, naguère, pouvaient trouver place au grenier – ou à la cave).

2. Emprunts

Un autre procédé très fréquent de création consiste à emprunter des mots, principalement au français, mais aussi aujourd'hui à l'anglais. Ces emprunts peuvent être quasi identiques à la forme de la langue source (*gazète* « gazette », *ordinateûr* « ordinateur », etc.) ou connaître une légère adaptation phonétique (*tèlèvûzion* « télévision », *istwêre* « histoire », etc.). Cette forme d'enrichissement de la langue n'est pas celle que le concours « Noûmots » souhaite privilégier, parce qu'elle ne fait pas appel à des ressources propres de nos langues régionales.

3. Quelques suggestions pour la création néologique

Les néologismes doivent être conformes aux principes de composition de la langue choisie (wallon, picard, gaumais, champenois). Il convient en particulier

- de puiser dans l'inventaire des préfixes et suffixes disponibles ;
- de se conformer aux règles de prononciation existantes ;
- de respecter la morphologie de la langue.

Un néologisme réussit à s'imposer dans l'usage non seulement s'il respecte des critères formels, mais aussi lorsqu'il « parle » aux gens. Sa compréhension immédiate par un maximum de Wallons, quelle que soit la variété de langue parlée, est un atout. De même, la facilité de sa mémorisation, la suggestivité qu'il véhicule, l'humour qu'il communique, etc.

Pour en savoir plus...

Une belle synthèse des questions liées à la création de mots nouveaux dans les langues régionales a été réalisée par Lucien MAHIN. Vous la trouverez à l'adresse suivante :

□ Règlement :

Article 1 – Le concours de néologismes – Noûmots est organisé par le Comité organisateur de la « Fête aux langues de Wallonie », avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Article 2 – Le concours est ouvert à toute personne soucieuse de faire vivre les langues régionales, sans restriction géographique ou linguistique. Le concours est ouvert aux participations individuelles ou aux groupes.

Article 3 – Les propositions collectives et individuelles ne feront pas l'objet de catégories séparées. Toutes les propositions seront envoyées anonymement. Les participations individuelles ne seront pas distinguées des participations collectives.

Article 4 – Chaque participant est invité à constituer une liste de minimum 5 (cinq) *noûmots* (néologismes). Il/elle peut proposer autant de *noûmots* qu'il le souhaite. Le thème retenu en 2018 est celui du **voyage**.

Article 5 – Une liste de suggestions est transmise à titre purement indicatif. Les propositions peuvent être faites à partir de cette liste, mais des néologismes qui ne seraient pas repris dans cette liste pourront également être retenus par le jury. Néanmoins, il appartient à chaque participant de vérifier que ses propositions ne recouvrent pas des termes déjà largement en vigueur chez les locuteurs wallons.

Article 6 – Chaque proposition doit être accompagnée d'un bref commentaire (entre 3 et 5 lignes) mettant en évidence la manière dont le *noûmot* a été formé et justifiant sa construction. Outre cette explication, un exemple, dans lequel le *noûmot* est placé au sein d'une phrase ou d'un court texte, est exigé.

Article 7 – Chaque candidat enverra ses propositions pour le **5 mai 2018** à 17h00 au plus tard, la date et l'heure du courriel d'envoi faisant foi, à l'adresse électronique suivante : <baptiste.frankinet@provincedeliege.be>. Les documents, joints en fichier attaché au courriel de candidature, le seront au format Word. Il convient de mentionner les coordonnées complètes des candidats dans le courrier électronique.

Article 8 – Les propositions seront examinées par un jury composé de spécialistes des langues régionales de la Wallonie. Les critères suivants guideront leurs appréciations : - Conformité de la forme du *noûmot* par rapport aux principes de composition de la langue choisie ; - Atouts présentés par le *noûmot* quant à l'accueil de la forme par le public (compréhension par un maximum de Wallons, adaptabilité aux différentes formes régionales, facilité de mémorisation).

Le jury, qui travaillera collégialement et en toute indépendance, est seul compétent pour désigner le (s) lauréat(s). Ses décisions seront sans appel.

Article 9 – Les propositions lauréates seront proclamées le samedi 19 mai 2018 à Namur. Les six propositions jugées les meilleures par le jury recevront un prix de la valeur suivante : 150 € pour le premier prix, 100 € pour le second, 50 € pour les troisième, quatrième, cinquième et sixième propositions jugées les meilleures. En outre, une sélection parmi les *noûmots* retenus sera opérée et fera l'objet d'une publication par le CROMBEL. Concours de néologismes – les Noûmots

Article 10 – En participant au concours, les candidats s'engagent à accepter sans réserve les clauses du présent règlement. Aucun recours fondé sur les conditions, le déroulement ou le résultat du concours ne pourra être admis.

□ Suggestions de Noûmots à créer

<ul style="list-style-type: none">○ agent (de voyage)○ atterrir○ auberge de jeunesse○ bagages○ billet aller-simple / billet aller-retour○ bivouac○ boutique détaxée○ camping-car (ou mobil home)	<ul style="list-style-type: none">○ carte d'embarquement○ city-trip○ croisière○ destination○ enregistrer (des bagages)○ équipage (de cabine)○ escale○ guide touristique (type Michelin ou Routard)○ hôtesse de l'air	<ul style="list-style-type: none">○ location entre particuliers (type Air Bnb)○ métro○ passager○ péage○ pilote (d'avion)○ retardé (vol)○ séjour all inclusive○ steward○ tour de contrôle○ visa	<ul style="list-style-type: none">○ voucher
---	--	---	---

Nouvelle pièce :

Aspiro Bèle-mère

Comédêye è 2 akas

da

Jean-Luc DERWA

D'après « Une belle-mère encombrante »

De

Jo Baron

Le synopsis :

Madame Dupontel, qui vient de perdre sa maman dans un accident de voiture, décide de rapatrier les cendres de cette dernière chez elle. Ce qui ne convient pas du tout à son mari Yvan. Adèle, la femme de ménage, par maladresse, fait tomber le vase contenant les cendres et passe l'aspirateur. Par magie, l'aspirateur se met à bouger et parle à Adèle. En fait c'est l'esprit de la défunte qui charge Adèle d'enquêter sur son accident, soupçonnant son gendre d'avoir saboté le véhicule. Un inspecteur, sur les traces de Carlos, complice d'Yvan, arrive chez les Dupontel. Geneviève, diseuse de bonne aventure, voit des choses dans les soit-disant cendres de la défunte, éveillant des soupçons sur une vie très perverse de son mari. L'inspecteur, découvrant que la défunte a une sœur jumelle inconnue de tous, va s'en servir pour démasquer Yvan. Et si tout ceci n'était qu'un rêve !

Un moyen infallible de se débarrasser du hoquet, c'est de répéter plusieurs fois de suite et sans reprendre haleine :

*Dj'a l' hikète,
pwète lu a m' brantchète.
Si m' brantchète n'èl vout nin,
rapwète lu so tès rins.*

Pour se débarrasser des cors aux pieds (ou des verrues), on suivait un enterrement et l'on répétait :

*Mwért qu'on pwète è tére,
dji t' dîrè treûs pâtêrs,
pwète mi mà avou ti è tére*

Joseph Defrêcheux

Anonces

N'hésitez pas à transmettre vos petites annonces pour les besoins de votre troupe théâtrale : recherche, vend, achète, loue, offre, échange ...



Les Amis du Trianon

Li sèm'di 3 Mâs 2018 à 17h.

Radjoû avou

Sébastien MANCINELLI et Mélissa WEBER



Comédien, comédienne et metteur en scène.

Suivi du souper des Amis à 18 H.

Menu en prévente

Assiette fromage, 13 €

Assiette froide, 12 €

Réservation du mercredi au vendredi entre 12h. et 17h.

Uniquement auprès de notre buraliste,

En cas de paiement le jour même « supplément de 3 € »

Réservation avant le 25 février 2018

5	1	9	2	6	7	8	3	4
2	8	7	3	4	1	6	9	5
4	3	6	8	9	5	2	7	1
9	6	5	7	1	4	3	2	8
1	2	8	6	3	9	5	4	7
3	7	4	5	2	8	1	6	9
7	4	2	1	8	3	9	5	6
8	9	3	4	5	6	7	1	2
6	5	1	9	7	2	4	8	3

Marionnettes

Théâtre à Denis Rue Sainte-Marguerite 302 à 4000 Liège Réservations et renseignements : 04/224.31.54 / 0475/70.10.04

Dim 04 15h00 Guillaume Tell
Mer 07 15h00 Guillaume Tell
Dim 11 10h30 Guillaume Tell
Lun 12 15h00 Goor le roi des Loups
Mar 13 15h00 spectacle spécial de Carnaval (Entrée gratuite pour les enfants déguisés accompagnés de leurs parents)
Mer 14 15h00 Morgan le terrible
Jeu 15 15h00 La mort pour Marraine
Ven 16 15h00 Le trésor des Croisés
Dim 18 15h00 Tchanchès en Ecosse
Mer 21 15h00 Tchanchès en Ecosse
Dim 25 10h30 Tchanchès en Ecosse
Mer 28 15h00 La légende de la main jetée

Théâtre de Marionnettes de Mabotte Rue Mabotte, 125 4101 Jemeppe Spectacle de marionnettes liégeoises Les mercredis et les dimanches Renseignements : M. Defays 04/233 88 61

03/02/2018 (15h00) La farce de Polichinelle
04/02/2018 (15h00) La farce de Polichinelle
10/02/2018 (15h00) La légende des Poireaux...
11/02/2018 (15h00) La légende des Poireaux...
13/02/2018 (15h00) La légende des Poireaux...
14/02/2018 (14h30) La légende des Poireaux...
16/02/2018 (15h00) La légende des Poireaux...
17/02/2018 (15h00) La légende des Poireaux...
18/02/2018 (15h00) La légende des Poireaux...
28/02/2018 (14h30) Elliott le dragon.

Musée Tchanchès, Rue Surllet, 56, 4020 LIEGE

Possibilité d'organiser des anniversaires pour les enfants dans le cadre des spectacles des mercredis après-midi. (Réservations : 04/342.75.75)

Dimanche 4 à 10H30 : « **Tchanchès Mousquetaire** »
Mercredi 7 à 14H30 : « **Le grimoire enchanté** » + « **L'élection de Miss Nanèsse** »

Dimanche 11 à 10H30 : **Théâtre invité** : **Le Théâtre de la Cave** présente : « **De retour en Brocéliande** »

Mercredi 14 à 14H30 : « **Le bandit masqué** »

Dimanche 18 à 10H30 : « **Les 12 travaux de Tchanchès** »

Mercredi 21 à 14H30 : « **Tchanchès et le jeune Chevalier François** »

Dimanche 25 à 10H30 : « **La belle histoire du Chevalier Ogier le Danois** »

Musée de la vie wallonne Théâtre de marionnettes Rue des Mineurs à 4000 Liège

Réservations indispensables pour tous les spectacles au 04/279.20.16

Dimanche 4 Feragos d'Espagne
Mercredi 7 L'héritier de Montgrave
Dimanche 11 L'héritier de Montgrave
Mardi 13 Les chevaliers de la table ronde
Mercredi 14 Blanche-Neige et les sept nains
Jeudi 15 L'homme dragon
Dimanche 18 Blanche-Neige et les sept nains
Mercredi 21 La chasse au trésor
Dimanche 25 La chasse au trésor
Mercredi 28 La reine sans cœur

Théâtre Al Vile Rouwale de Coq Avenue des Marronniers, 166 A 4420 Saint-Nicolas Réservations et renseignements : 04/233.76.35

Monsieur Carnaval
3 février 2018 à 15h00

Le vilain petit tailleur
17 février 2018 à 15h00



BIBLIYOTÉKES

Bibliyotéke dès pãrlers dèl Walon'rèye

Musée de la Vie wallonne

Cour des mineurs, 4000 LIEGE

Baptiste FRANKINET : Tél : 04/237.28.50

Courriel : bdw@viewallonne.be.

REUNIONS LITTERAIRES

ROYAL CAVEAU LIEGEOIS se réunit au Tchantchès. Les 2^{èmes} jeudis de 19h30 à 21h30.

Rapoûlédje, vilès tchansons.

Contact: 04 362 58 38

email: jeanine.salenbien@skynet.be

LI CAVÔ HUTWÈS 085/21.10.39

1^{er}jeudi à 19h30. A nosse baraque, rue Malle Terre

TIHANGE. Parler, lire, écrire et chanter en wallon.

COPIN'REYES

CÈRKE DÈS SÎZES WALONES DI SPÀ .

Les 3^{èmes} jeudis 087/77.19.89

Foyer Culturel Vaux Hall SPA .

Bibliothèque, rue de l'Hôtel de Ville à VIELSALM.

THIMISTER-CLERMONT

« Lès K'picîs dè walon »

Le 1^{ier} jeudi du mois de 19h.45 à 22h.00

Local Caroline Deheselle à Bèfve, La Minerie-Thimister

Animateurs: Jacques Jamar (087/44.51.40) et Céleste Schoonbroodt (087/44.64.68)

NOSSE COPIN'REYE 087/46.93.98.

Les 1^{ers} vendredis de 16h à 17h30. Centre Administratif

R. Neuve 35 à PEPINSTER.

JUPRELLE-TABLE DE CONVERSA-TION WALLONNE (ouverte à tous)

04/278.32.79

Tous les lundis de 14h.30 à 16h.. Salle du Trihé à Juprelle

C.R.I.W.E. 04/342.69.97.

Les mercredis de 16h à 18h.. Animation Marcel Slangen

Cafétéria du Théâtre du Trianon, Rue Surllet 20 à 4020 Liège

COPIN'REYE DI WAREME

019/32.45.35 P. Roth

Un mardi sur deux, de 16h.30 à 18h.

Au local des loisirs de la ville

Li copin'reye dès sotès

Tous les premiers mercredis du mois de 14 à 17H parc des sources, 78, avenue des Thermes 4050

CHAUDFONTAINE **Information : Marcel Louis 04/351.72.71 – 0474.29.02.59** cause-rirealusine@hotmail.be

Li copin'reye di Oûpêye

Tous les lundis de 17 à 19 heures à la bibliothèque d'Oupeye **Renseignements : 04/248.13.05**

Copin'rèye de Glons

Tous les lundis de 15h à 17h au Centre Culturel de Glons.

Table de conversation en wallon à Visé 0486 / 57 44 05

Chaque semaine (sauf congés scolaires) alternativement vendredi de 14h à 16h et samedi de 10 h à 12h

A la Maison de la Laïcité, rue des Béguines 7A

Table de conversation en wallon à Aywaille 04 384 83 93

Chaque 3e lundi du mois la salle du MOC au N° 6 de l'avenue de la République Française (près de la gare) de 14 à 16h.

Cette activité est organisée dans le cadre d'énéo, mouvement social des aînés, section d'Aywaille.

l'Escale, à Esneux

tous les 3^{èmes} jeudi du mois entre 14 et 16h des chansons, des poésies, des sketches et une pause vers 15h avec pâtisseries café et pèkèt offerts pour 6 € par an

sous la houlette de Jean Honhon et Henri Borguet

Contact: J. Honhon : fc494690@skynet.be

Rejoignez-nous sur
facebook profil
Fédération Culturelle Wallonne



COURS DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE WALLONNES

C.R.I.W.E 04/342.69.97. Les mardis de 19h à 21h (hors vacances) rue Surllet 10 à 4020 LIEGE.

Institut d'Enseignement et de Promotion Sociale de la Communauté Française d'Ans/Alleur

Rue Georges Truffaut 37 à 4432 Alleur tél. : 04/239.80.30

Tous les mercredis de 18h30 à 21h.

U3A NOSSE LINGADJE 04/370.18.01

Les vendredis de 9h à 12h. Marché Couvert

Rue J.Prevers 1 LIEGE Droixhe.

LES AMIS DE LA FN 04/264.06.63

Lundis et mercredis à 20h30 Atelier de Théâtre Wallon. Charlemagne'rie rue H.Nottet 11, Herstal.

DJOYEÛS WALONS D'SO LÈS C'MONES

Pour tous : le mardi de 16 à 18 heures

Local : Centre Culturel de Seraing, rue Renaud Strivay à 4100 SERAING

R.JOELANTS 04/336.09.56. / F.CHAUMONT 04/336.21.79

~~**F.P.S. ROCOURT** 04/248.18.70. Les mardis de 17h30 à 19h.. Cercle Culturel communautaire de Rocourt.~~

« Lès K'picis de walon » Thimister-Clermont

Le premier jeudi du mois de 19h45 à 22h00 pour le groupe "Copin'rèye" de 19h45 à 22h00

Le troisième jeudi du mois de 19h45 à 22h00 pour le cours de wallon

Local : Caroline Deheselle à **Bèfve, La Minerie-Thimister**

SCHOONBROODT Céleste

Rue de l'Egalité, 25

4890 THIMISTER

Tél : 087/44.64.68

Gsm : 0485/61.79.64

celestesch@hotmail.com

Éditeur responsable : Sabine Stasse
04/342.99.28

Rue d'Ougrée, 198—4031 Angleur

bulletinwallon@outlook.be

LI WALON SO LÈS-ONDES

RADIO HESBAYE FM 107.5

Les jeudis de 19h30 à 21h. R.Joannes 019/32.81.64.

VICACITE RTBF FM 90.5

Jacques Warnier et Louise Moor

Les lundis de 20h00 à 23h00

« SÎZE WALONE ».

A N'NIN RATER

Tos les djoûs dèl saminne dè londi à vinrdi « Liègeoiseries » d'a Paul-Henri Thomsin so lès ondes di Vivacité.

L'à-matin 7h15, avou Olivier Colle (Liège matin). L'après -l'dîner, à 15h.15, avou Michel Vincent (Liège aller-retour)

RADIO PLEIN SUD FM 93.5

tel : 04/275.45.82

Mardis de 9 à 13h par l'animateur Robert. Les mercredis de 19 à 22h par les animateurs Nicolas et Jean-Claude.

RADIO RFB Villers FM 107.9

Tél. : 085/ 21.49.86 - Présentation René Motin

Le lundi de 19 à 22h – "come es nos mohone"

« BULLETIN WALLON »

Dépôt légal N° BD 29975, adressé aux associations, auteurs et membres en règle de cotisation. Associations **30 € (3 exemplaires)**, auteurs et membres **15 €**. **Compte BE39 0689 3137 3819** de la F.C.W Liège, 4000 LIEGE.

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Conseil des langues endogènes, de la Province de Liège et du Service des Affaires Culturelles, de la commune de Blegny.

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.